



## PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 24 mai 2023

#### **Promotion des métiers du bâtiment auprès des jeunes**

Visite du CFA BTP d'Orléans

Les métiers du bâtiment, en Centre-Val de Loire comme plus généralement en France, peinent à recruter. 6140 postes sont actuellement à pourvoir en région. Sur le Loiret, dans le "TOP 30" des métiers en tension, cinq ont trait au secteur du BTP : ingénieurs du bâtiment, chefs de chantier, couvreurs, électriciens, conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.

Face à ce constat, la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) du Loiret organise ce 24 mai une matinée de présentation des métiers du bâtiment. Une vingtaine de jeunes volontaires de la mission locale orléanaise de pôle emploi viennent y découvrir, au contact de jeunes en apprentissage, les formations offertes par le CFA BTP d'Orléans. L'immersion dans des ateliers pratiques permettent d'évoquer la diversité et l'intérêt de ces métiers : peinture, décoration, maçonnerie, couverture, électricité, sanitaires, plomberie...

Au-delà de susciter des vocations, cette rencontre a également pour objectif de rompre avec les stéréotypes (pénibilité, non mixité...) qui peuvent exister autour des métiers du BTP.

Christophe Carol, sous-préfet, secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret, est présent pour cette demi-journée de découverte.

#### **L'apprentissage en région et dans le Loiret**

Parce qu'il est garant de la réussite scolaire et l'intégration professionnelle, les services de l'État soutiennent le développement de l'apprentissage. On compte 8110 apprentis dans le Loiret en 2022, contre 5120 en 2017. En région, ce sont plus de 33 000 apprentis se sont été formés à différents métiers en 2021, soit une hausse de 72% par rapport à 2017.

La loi de 2018 sur l'apprentissage ainsi que le plan « un jeune, une solution » ont favorisé ce développement, grâce à des aides financières : l'État verse aux entreprises une aide de 5 000€ pour recruter un alternant de moins de 18 ans. Cette aide atteint 8 000 € pour un alternant de plus de 18 ans.

De même la loi de 2018 a permis le doublement du nombre d'organismes de formation par apprentissage en région.

**Cabinet de la préfète**  
Service régional de la communication  
interministérielle